

Élisa Capdevila et Jean-François Sirinelli

Georges Pompidou et la culture

Georges Pompidou

Archives
N° 5



P.I.E. Peter Lang

Élisa Capdevila et Jean-François Sirinelli

Georges Pompidou et la culture

Georges Pompidou

Archives
N° 5



P.I.E. Peter Lang

Préface

Mon propos dans ces quelques lignes – avant que le lecteur n’aborde ce très riche ensemble de documents d’archives, dont on peut savoir gré à Élisabeth Capdevila d’avoir su dégager, avec intelligence, le sens et la portée – est d’évoquer des souvenirs personnels que je garde de l’homme de culture, puis de rappeler les traits les plus marquants de la politique culturelle de Georges Pompidou. Je m’y sens autorisé par ma double qualité de proche parent – nous le fûmes pendant près de trente ans –, et de collaborateur direct pendant onze années.

Georges Pompidou définissait la culture, non pas, certes, comme « ce qui reste quand on a tout oublié », mais comme le résultat de l’accumulation de connaissances précises judicieusement choisies. Sa culture, qui s’étendait à de nombreux domaines, était avant tout classique, bien qu’au fil des années, il eût été de plus en plus attiré par la modernité.

Elle lui permettait d’être de plain-pied avec les interlocuteurs les plus divers, François Mauriac ou Julien Gracq, Soulage ou Agam, Boulez ou Messiaen, Daniel Cordier ou Karl Flinker, et aussi Guy Béart, pour ne citer que quelques noms. Ces relations prenaient la forme d’échanges de correspondance – Georges Pompidou est avant tout un homme de l’écrit –, conversations amicales, déjeuners, dîners. Ma femme et moi avons pu maintes fois y observer sa maîtrise. Ainsi a pu se créer un climat de sympathie réciproque. Georges Pompidou toutefois, malgré ses tentatives de contact, est toujours resté assez éloigné de la personnalité de Picasso ; ce n’est pas qu’il méconnût son génie créateur, bien qu’il lui trouvât des limites : « un volcan », a-t-il dit un jour, « mais que de scories... ».

Devenu homme politique en 1958, Georges Pompidou eut la possibilité d’agir. Il a raconté comment il fut amené à suggérer au général de Gaulle de créer à l’intention d’André Malraux un grand ministère de la Culture, venant se substituer à l’administration des Beaux-Arts, et comment, en une matinée de juillet 1958, André Malraux et lui esquissèrent les grandes lignes de ce qui allait être au mois de janvier suivant le « ministère d’État chargé des Affaires culturelles ».

Georges Pompidou, Premier ministre, intervint peu pendant la durée du ministère Malraux, pour la simple raison qu’il était largement en accord avec celui à qui d’ailleurs le Général était disposé à laisser une grande liberté d’action.

Élu président de la République, Georges Pompidou porta la plus grande attention aux problèmes de la culture. En témoignent les nombreuses annotations dont sont revêtues les notes que je lui remettais à l'époque. Georges Pompidou s'efforça de donner une dimension supplémentaire au ministère sans pour autant aller jusqu'à une intervention indiscreète de l'État. L'un des moyens en fut la création, lors d'un conseil restreint en 1970, d'un fonds d'intervention destiné à intéresser d'autres ministères à l'action culturelle.

Mais surtout il put alors donner libre cours à l'ambition qui l'habitait depuis longtemps, celle de rendre à la France, et particulièrement à Paris, le rang qu'ils avaient naguère sur la scène artistique internationale, et que Londres et New York leur avaient ravi.

Une première tentative fut celle de l'exposition de 1972, à laquelle le contexte politique et les procès d'intention empêchèrent de donner sa mesure. L'Histoire jugera.

Un tout autre effort fut entrepris avec le projet de Centre culturel, dans lequel seraient associés les domaines qui lui tenaient à cœur. Il souhaita un site prestigieux : ce fut, au centre de Paris, le plateau Beaubourg. Il souhaita un geste architectural : il eut l'originalité de recourir à un jury international. Il redonna vie au vieux projet de bibliothèque des Halles, et lui ménagea une place importante dans le bâtiment. Il convia à l'Élysée, à l'été 1970, Pierre Boulez et sut le convaincre d'installer à Paris, et non pas en Allemagne, le Centre de recherches acoustiques et musicales qu'il projetait.

Robert Bordaz, à qui Georges Pompidou donna toute sa confiance, sut faire, avec tact et fermeté, de cet assemblage délicat un ensemble harmonieux.

Il fallait au Centre un statut qui lui permit de jouer son rôle de moteur d'une politique dynamique et novatrice. Dans une importante note manuscrite, Georges Pompidou caractérise ce qu'à ses yeux doit être le nouvel organisme, il insiste sur la très large autonomie dont il doit jouir.

La souplesse de ce statut, le choix d'un nouveau directeur du Musée d'art moderne, Pontus Hulten¹, – fin connaisseur des milieux artistiques, habile animateur, capable par son entregent de stimuler la générosité des artistes... et parfois de leurs veuves –, la mise en application de la loi sur les dations qu'il avait longuement préparée avec André Malraux et qu'il eut plaisir à voter comme simple député du Cantal à l'automne

¹ Pontus Hulten est suédois. Attirer à Paris des étrangers talentueux paraissait à Georges Pompidou aller dans le sens de son dessein. Ce fut aussi le cas de Karajan à l'orchestre de Paris, de Liebermann à l'Opéra, sans parler des architectes Piano et Rogers.

1968, amorcèrent une renaissance dont le développement s'étend maintenant sur près de quatre décennies.

Le centre Pompidou, pour la réalisation duquel la durée d'un septennat paraissait à son créateur nécessaire et suffisante, – il lui manqua deux ans –, devint ainsi dès avant son ouverture le symbole et le fer de lance d'une politique culturelle dont la réussite est comparable à celle que Georges Pompidou menait en parallèle dans ces mêmes années 1970 en faveur de l'industrie.

Il faut enfin souligner que Claude Pompidou, elle aussi passionnée de culture, d'une activité inlassable, et qui survécut trente ans à son mari, contribua fortement à pérenniser l'association des deux noms qui forme le titre du présent ouvrage : Georges Pompidou et la culture.

Henri Domerg

Introduction

La science historique fonde sa démarche sur des sources et l'histoire dite du temps présent n'échappe pas à une telle règle. Pour évidents qu'ils soient, ces deux principes doivent être rappelés en toute occasion. Et notamment ici, car ils constituent l'identité intellectuelle et scientifique de la collection dans laquelle s'insère cet ouvrage. Si le premier de ces principes n'a pas besoin d'être plaidé, tant il est consubstantiel au métier d'historien, le second mérite qu'on s'y attarde plus longuement, car il peut paraître lui être antithétique. Pour l'histoire du temps présent – et les années d'exercice du pouvoir de Georges Pompidou relèvent bien du segment de temps concerné par une telle histoire –, en effet, l'accès aux sources de nature archivistique s'opère pour l'instant de façon complexe. Certes, le nouveau dispositif législatif régissant les archives et, avant lui, la loi de 1979 permettent progressivement, au fur et à mesure que le curseur des délais de consultation s'avance au rythme de l'écoulement du temps et libère ainsi des plages de temps plus avancées dans le second XX^e siècle, d'aborder aux années 1960 et 1970, mais il y a forcément un effet différé entre l'instant où un gisement de sources devient juridiquement accessible et le moment où son exploitation par l'historien devient effective. C'est, de ce fait, l'un des objectifs de cette collection que de mettre ainsi en circulation rapide des pièces archivistiques utiles pour l'histoire du temps présent.

Cela étant, les archives ne constituent qu'une facette de la documentation servant à étayer une telle histoire, surtout quand l'objet étudié est un homme politique et son action publique. Ce sont aussi, en pareil cas, les discours et les déclarations diverses, orales ou imprimées, qui constituent le tuf de toute recherche. Or, bien souvent, de telles sources sont dispersées et peu commodes d'accès. Là encore, un autre objectif de la collection est de mettre à disposition des chercheurs certains de ces documents et de fournir ainsi des jalons précieux pour le balisage de domaines de recherche appelés à se développer. Bien plus, il convient, chaque fois que cela apparaît possible, d'ajouter à ces archives et à ces prises de position publiques des sources d'autres natures, et notamment un matériau relevant d'archives privées, que des acteurs des périodes étudiées ont réunies et qui recèlent parfois de véritables pépites.

I. Un homme d'État Janus en matière culturelle

Tels sont donc le cadre général dans lequel s'inscrit ce livre et l'esprit qui a prévalu au moment de la réunion des textes qui y sont présentés. À l'intérieur de ce cadre et fidèle à l'esprit de la collection, chaque ouvrage de celle-ci conserve ensuite sa singularité, liée à l'objet traité. La répartition entre les différents types de sources varie beaucoup, en effet, en fonction d'un tel critère et il faut donc préciser ici le périmètre scientifique investi dans ce livre. Le point de départ est relativement aisé à définir car ce recueil de documents peut se concevoir comme le complément des actes d'un colloque¹ organisé en décembre 1998 par le conseil scientifique de l'Association Georges Pompidou. L'ouvrage, à cet égard, porte sur un domaine qui peut paraître politiquement secondaire par rapport à d'autres registres comme ceux, par exemple, des institutions² ou des mutations du monde rural³. Pour autant, l'une des conclusions du colloque de 1998 était bien l'importance du thème de la culture aussi bien dans le domaine de l'action publique de Georges Pompidou que dans la sphère privée de ses inclinations et de ses goûts, avec du reste des interactions entre les deux versants. C'est donc, au bout du compte, à un sujet essentiel qu'est consacré ce livre, et le plan adopté s'attache à rendre compte tout à la fois de ces deux versants et de leur profonde interpénétration.

Dans une telle perspective, il convenait, bien sûr, de tenter en premier lieu de cerner « l'homme de culture ». Une telle tâche est d'autant plus complexe que cet homme d'État, à bien des égards, était un Janus. Pur produit de la méritocratie républicaine, normalien pétri de culture classique, il restera toute sa vie attentif au sort réservé aux « humanités » ; dans le même temps, pourtant, il montrera un goût prononcé pour l'art contemporain, dont il dira en 1972 qu'il le touche en raison de « sa recherche crispée et fascinante du nouveau et de l'inconnu ». Il y a bien là une sorte de tension quasi structurelle entre l'ancien et le neuf, entre les vestiges de la conservation et les vertiges de l'innovation. En d'autres termes, il s'agit, en fait, d'un domaine qui dépasse le seul registre culturel et livre aussi des clés à valeur plus générale sur l'homme politique. Et le point est d'autant plus important que Georges Pompidou a été tour à tour, durant plus d'une décennie en temps cumulé, aux deux degrés les plus élevés de la dyarchie républicaine à une époque où la

¹ Jean-Claude Groshens et Jean-François Sirinelli (dir.), *Culture et action chez Georges Pompidou*, Paris, PUF, 2000, 454 p.

² Gilles Le Béguec et Frédéric Turpin, *Georges Pompidou et les institutions de la I^{re} République*, Bruxelles, PIE Peter Lang, coll. « Archives » n° 1, 2006, 281 p.

³ Gilbert Noël et Émilie Willaert, *Georges Pompidou, une certaine idée de la modernité agricole et rurale*, Bruxelles, PIE Peter Lang, coll. « Archives » n° 2, 2007, 481 p.

culture est devenue une affaire d'État : à partir de 1959, en effet, les « affaires culturelles » deviennent un département ministériel. Les conceptions en la matière d'un Premier ministre, six années durant, puis d'un président de la République, pour un lustre, ont donc plus d'importance encore qu'auparavant. D'autant que si des ministres puis des secrétaires d'État ont eu la responsabilité d'un tel département, celui-ci a bénéficié de l'intérêt constant et soutenu de Georges Pompidou.

Bien plus, si l'on considère que l'enseignement relève de plain-pied de ce domaine de la culture entendue ici dans son sens extensif, l'analyse des rapports denses entre celle-ci et Georges Pompidou est également importante pour cette raison. Les années 1960 et 1970 constituent, de fait, une phase de mutation du système scolaire et universitaire français : l'enseignement secondaire est confronté au double mouvement de l'allongement de la scolarité et de l'arrivée de la vague des baby-boomers, tandis que l'université française connaît un brusque enflément de ses effectifs.

II. Un domaine réservé ?

Très logiquement, et compte tenu de tout ce qui précède, la deuxième partie du livre s'intéresse moins aux conceptions de Georges Pompidou en matière de culture qu'à son action en ce domaine. En même temps, il est vrai, le choix des textes démontre, s'il en était encore besoin, à quel point il est difficile de dissocier ces deux registres, tant l'action est évidemment nourrie ici par la réflexion. Il y a, du reste, dans ce recueil un texte de Georges Pompidou lu à la Comédie française en avril 1969 qui réfléchit sur les rapports entre poésie et action, toutes deux « formes de l'activité créatrice ». Sur ce registre de l'action, se pose donc la question de l'existence – ou pas – d'un « domaine réservé ». Un chapitre, on le verra, aborde cette question et livre au lecteur une gerbe de documents éclairants. En tout état de cause, le contexte entre 1962 et 1968 puis après 1969 est très différent : durant la première période, le Premier ministre a dans son gouvernement, en charge des affaires culturelles, un grand écrivain qui a, de surcroît, des liens privilégiés avec le général de Gaulle. Plusieurs documents présentés dans le chapitre consacré à la question du « domaine réservé » reflètent, du reste, la complexité d'une telle situation. En revanche, quand Georges Pompidou devient à son tour chef de l'État, la question prend tout son relief, en raison précisément du goût prononcé et profond de Georges Pompidou pour les différentes formes d'expression culturelle. Cette question est, d'ailleurs, évoquée explicitement par Georges Pompidou dans un extrait d'une de ses conférences de presse (janvier 1971) reproduit dans ce livre.

Et c'est, précisément, en raison tout à la fois de la forte implication de Georges Pompidou dans le domaine culturel et des données constitutionnelles qui confèrent à cette implication un réel pouvoir d'influence – partagé jusqu'en 1968, très dense à partir de 1969 – qu'il convenait de consacrer également une partie de ce livre à « l'art et la manière », en d'autres termes à une analyse précise, par textes interposés, de cette sorte de dialectique subtile entre les conceptions culturelles de Georges Pompidou et les sensibilités complexes et multifformes des milieux concernés. Comment, par exemple, s'articulent l'idée que le Président se fait de « l'art » et la manière possible de la rendre compatible avec celles véhiculées par les métiers de l'art ? Il y a là une forme de cohabitation dont les retombées politiques ne sont pas négligeables en ces années post-mai 1968 durant lesquelles les milieux culturels connaissent une réelle effervescence.

En toile de fond, c'est aussi la question du rôle de l'État en ce domaine qui se pose. Or l'État, par vocation, doit arbitrer, et les choix ne sont pas seulement intraculturels. La question des pavillons Baltard, par exemple, illustre bien les dimensions multiples de tels choix. Et cette question n'est elle-même qu'une facette des arbitrages épineux que demandent toutes les décisions concernant l'urbanisme. On trouvera notamment dans ce livre des documents concernant la gare d'Orsay ou les tours de la Défense.

Que l'on soit dans le cas de figure du « domaine réservé » ou dans celui des arbitrages, se pose, en tout état de cause, la question de l'empreinte personnelle laissée, « la marque du Président » pour reprendre le titre de l'un des chapitres de ce livre. Celui-ci, on le verra, apporte notamment des éléments précieux sur deux facettes de cette marque personnelle, l'exposition du Grand Palais du printemps 1972 et la mise en chantier du Centre sis sur le plateau Beaubourg. Les polémiques qui accompagneront la première initiative – en dépit des scrupules qui apparaissent bien dans les documents reproduits – reflètent les malentendus que pouvait engendrer le rôle possible, en matière culturelle, d'un Président dans le dispositif institutionnel de la V^e République. La procédure utilisée pour la construction du Centre du plateau Beaubourg montre, en tout cas, les précautions introduites par le Président pour ne pas interférer dans les choix, et les documents publiés sont là encore éclairants.

Cette question de l'existence éventuelle, sinon d'un « domaine réservé », en tout cas d'une intervention dense et assumée du président de la République dans le périmètre des Affaires culturelles en induit une autre : dans la mesure où cette intervention était beaucoup moins sensible dans ce périmètre au cours de la présidence précédente, il y a bien là une réelle inflexion, d'autant plus sensible que le ministre de tutelle

n'est plus André Malraux. Et si cette inflexion n'induit pas une évolution institutionnelle pour la V^e République – car les Présidents suivants entretiendront des rapports contrastés avec le domaine culturel –, elle modifie pourtant la donne. À partir de ce moment, les chefs d'État successifs prêteront à ce domaine une attention certes diverse mais toujours plus soutenue que celle du général de Gaulle au cours de ses onze années de présidence. Il est même possible de poser comme postulat qu'à défaut d'un changement des institutions – il n'y aura pas plus de « domaine réservé » qu'auparavant –, cette densité culturelle du mandat pompidolien a eu des effets structurants, politiquement aussi bien que psychologiquement. Un désintérêt trop marqué pour la culture apparaîtra désormais incongru tant l'attitude inverse sera dès lors considérée comme faisant partie, sinon d'un secteur « réservé », en tout cas des attributions et même des attributs du pouvoir présidentiel.

Un tel constat nous renvoie donc à l'observation initiale : le sujet traité ici est, en apparence, politiquement secondaire. Dans la réalité, après inventaire, il apparaît qu'il en va tout autrement et que les textes réunis dans ce livre touchent aussi à l'essentiel. Ils reflètent bien, on vient de le souligner, un moment tournant dans l'histoire des rapports entre culture et pouvoir politique. Il convient, de ce fait, de souligner à quel point le choix et l'édition critique de ces textes, que l'on doit à Élisabeth Capdevila, constituent une plus-value considérable en termes d'histoire du temps présent.

Jean-François Sirinelli